

DES ÉLÈVES PRÉSENTS À L'ÉCOLE, C'EST IMPORTANT !



L'absentéisme chronique (ou quand un élève est « trop souvent » absent) Des données qui font réfléchir !

Saviez-vous que si un élève manque au moins **10 % des journées d'apprentissage prévues** au calendrier officiel d'une année scolaire, il est considéré comme étant en situation d'absentéisme chronique?

→ Pour mettre les choses en perspective, 10 % équivalent à **2 jours par mois et à 20 jours par année**. Par exemple, si un enfant commence la maternelle et s'absente 20 jours par an, au moment où il arrivera à l'école secondaire, **il aura déjà manqué une année scolaire complète !**

Qu'en est-il sur la scène provinciale ?

En 2024-2025 (d'octobre à mai), dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, en moyenne **23,5 %** des élèves étaient en situation d'absentéisme chronique!
Au secondaire, la moyenne atteignait **34 %** !

Qu'en est-il au DSFNO ?

Voici les % des élèves qui étaient en situation d'absentéisme chronique au DSFNO, en 2024-2025 (d'octobre à mai) :

- **10,7 %** des élèves de la maternelle
- **16,1 %** des élèves de la 6^e à la 8^e année
- **30,8 %** des élèves de la 9^e à la 12^e année (secondaire)

Trop s'absenter, c'est trop risqué !

- Des études tendent à démontrer que les élèves en situation d'absentéisme chronique :
- connaissent des **difficultés d'apprentissage majeures**, plus de chances de **décrochage scolaire** et des **effets négatifs persistants** sur leur bien-être mental et social;
 - ont **moins de chance de réussir le TCLÉ** (test de compétences en lecture et en écriture) au secondaire.

Un impact collectif !

Des recherches suggèrent que les absences individuelles ont des effets collectifs.

Les élèves en situation d'absentéisme chronique :

- risquent de **freiner la progression de leurs camarades** en classe;
- risquent de **renforcer les inégalités**, tant sur le plan éducatif que social.